



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 12 AVRIL 2013**

**RAPPORT
DE GESTION
DE L'EXERCICE 2012**

**CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE GUADELOUPE
PETIT PEROU ABYMES 97159 POINTE A PITRE CEDEX**

SOMMAIRE

- 1. L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER**
- 2. LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2012**
- 3. L'ACTIVITE COMMERCIALE DE LA CAISSE REGIONALE**
- 4. LES ELEMENTS FINANCIERS INDIVIDUELS ET CONSOLIDES AU 31/12/2012**
- 5. LE SUIVI ET LE CONTROLE DES RISQUES**
- 6. LES PERSPECTIVES DE LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE GUADELOUPE**

1. Environnement économique et financier

1.1 L'économie de la zone EURO

En 2012, la croissance économique dans les pays européens a été plus faible que prévue en raison d'une baisse de confiance des agents économiques ainsi que de l'impact des politiques de désendettement des Etats. Conséquence des 2 phénomènes, l'Europe est entrée en récession économique en fin 2012.

Côté ménages, la réduction des dépenses traduit une crise de confiance en raison d'une remontée du chômage et d'un revenu disponible qui a baissé pour la première fois en termes nominaux.

Côté entreprises, la nette réduction de la demande intérieure a été compensée par une amélioration des exportations grâce à des gains de compétitivité fondés sur une baisse des salaires plus que sur le redressement de la productivité.

Côté politique monétaire, la BCE a stabilisé les marchés de capitaux en assurant le refinancement des banques commerciales et des États. L'importance des efforts déployés pour sauver la Grèce a ainsi démontré que les autorités monétaires n'hésiteraient pas à intervenir pour soutenir des économies plus importantes et moins déséquilibrées.

Plus spécifiquement, la France connaît les mêmes difficultés que le reste de la zone euro même si la crise y apparaît moins violente. La consommation privée est aussi à la baisse tandis que les entreprises font preuve d'attentisme sous l'effet d'une activité dégradée et d'une situation financière difficile. Cette situation ne doit pas cacher le fait que les efforts de maîtrise budgétaire ont été repoussés à 2013 en raison des échéances électorales présidentielles de 2012. L'effort prévisionnel affaiblira probablement l'activité en 2013.

1.2 L'économie de la Guadeloupe

Après une fin d'année 2011 morose, la Guadeloupe a démarré sur un meilleur rythme le premier semestre 2012. La consommation des ménages a presque retrouvé ses niveaux de l'année précédente et l'activité des entreprises s'est maintenue dans la plupart des secteurs : tourisme, porté par le regain de l'activité de croisière, services marchands, bâtiment et industries.

Puis progressivement, la consommation des ménages a marqué le pas en dépit d'une inflation contenue. Les importations de biens de consommation courante et de biens d'équipements se situent au-dessus de fin 2011 (respectivement +9 % et +29 % sur un an).

Le nombre de véhicules neufs immatriculés est en retrait sur un an (-6,3 %) et le marché manque de dynamisme.

L'activité des entreprises s'est aussi progressivement essoufflée dans la plupart des secteurs : les entreprises du commerce pâtissent du manque de vigueur de la consommation et les secteurs clés du tourisme et du BTP font état d'une situation morose en fin d'année.

La consommation de ciment diminue, se situant à des volumes historiquement bas (soit le plus faible niveau depuis le début des années 90). Le nombre de permis de construire pour les logements progresse néanmoins de 17,0 % sur le 3^{ième} trimestre (+14 % sur un an).

Les importations se sont repliées au 3^{ème} trimestre 2012 sous l'effet du fléchissement de la demande et les exportations de produits agroalimentaires ont parallèlement reculé (-16,8 % par rapport au trimestre précédent et 3,2 % en glissement annuel, CVS).

Les intentions d'investissement demeurent en retrait et restent orientées vers le maintien des outils de production.

Au niveau de l'agriculture, la campagne sucrière s'achève de nouveau avec une baisse de la récolte (646 000 tonnes manipulées contre 677 000 en 2011) et une production de sucre éloignée du maximum produit (51 000 tonnes contre 80 000 tonnes en 2007).

La production de bananes progresse légèrement en année mobile de 4,7%. Cependant, la profession bananière est sous la menace de la cercosporiose noire provoquée par un champignon qui provoque une importante baisse de rendement et un murissement accéléré sans compter d'importante quantité de produits de traitement. Les autorisations de traitement par épandage aérien ont été annulées en fin d'année rendant difficile la prévention et le traitement du champignon.

Dans le secteur du tourisme, l'embellie constatée s'est poursuivie en 2012 la durée moyenne des séjours demeurant relativement stable par rapport à mars 2011 même si une légère baisse du nombre de nuitées a été constatée. De même, la saison des croisières a affiché de bons résultats avec près de 2 fois plus de croisiéristes (152 000) que la saison précédente.

La hausse des prix est de nouveau contenue en 2012

La hausse de l'indice des prix en 2012 est modérée à 1,5 % et apparaît légèrement en deçà de la métropole (1,8%). Cette progression s'explique principalement par l'augmentation des prix de l'énergie (+5,6 %) et de l'alimentation (+2,7 %), notamment des produits frais (+3,2 %).

Les tensions s'aggravent sur le marché du travail

La détérioration de la conjoncture se répercute sur le marché du travail.

Le nombre de demandeurs d'emploi progresse de +4,1 % sur un an tandis que le nombre d'offres d'emploi est à la baisse tant pour les offres d'emploi de moins de 6 mois (-36,8 %) que pour les offres durables (-13,2 %).

Finalement, la Guadeloupe compte 13 703 demandeurs d'emploi de plus comparé à septembre 2008, période marquant les premiers signes de crise.

Le secteur bancaire en Guadeloupe maintient son soutien au développement économique mais témoigne des difficultés de l'environnement et d'une augmentation des risques.

À fin septembre 2012, l'activité de distribution du crédit aux ménages et aux entreprises en Guadeloupe poursuit son ralentissement progressif avec une hausse de 3,3 % sur un an. Ce taux est nettement en deçà de la croissance annuelle moyenne observée entre 2007 et 2011 qui s'est établie à 6,1 %.

Le rythme de progression des placements se ralentit parallèlement à 3,2 % sur un an. Cette évolution demeure inférieure à la croissance annuelle moyenne des quatre dernières années (+ 4,5 %). Le développement de l'épargne liquide tant des DAV ou des livrets témoigne aussi du renforcement de l'épargne de précaution et de la crise de confiance.

L'amélioration des indicateurs de vulnérabilité tant des ménages (-1,8% au niveau des interdits bancaire, -22,5% pour le nombre de dossier de surendettement) que des entreprises (-0,1% au niveau des interdits bancaire) ne doit pas masquer les faiblesses structurelles du département avec un taux de richesse moindre que la métropole (PIB en retrait de 30%).

Par ailleurs, la Guadeloupe présente un niveau de risque élevé avec un taux de créances douteuses brutes de 10,7 % pour l'ensemble des banques à fin septembre 2012.

1.3 Les marchés financiers

Les taux

La méfiance des investisseurs vis-à-vis des marchés européens a perduré en 2012 et a affecté les autres places financières, se transformant dès lors en une préoccupation mondiale.

Depuis la crise grecque, la zone euro est scindée en deux avec d'un côté les pays périphériques aux indicateurs macroéconomiques détériorés (Grèce, Italie, Espagne, Portugal et Irlande) et d'un autre côté les pays « cœur de l'Europe » (Allemagne, France, Autriche) considérés comme plus sûrs relativement à leurs voisins.

Cette perception des marchés a généré une forte hausse des taux d'intérêt des pays fragilisés alors que les pays considérés comme sûrs ont vu leur taux d'intérêt diminuer.

Les interventions exceptionnelles de la Banque Centrale Européenne (BCE) associées aux différents plans de sauvetage européens ont visé à restaurer la confiance des investisseurs.

L'annonce exceptionnelle fin juillet de la BCE sur un rachat illimité de la dette des Etats a permis de rassurer les marchés. Cette annonce a également atténué les pressions qui poussaient les banques à se défaire de ces actifs jugés peu sûrs (titres de dette souveraine de pays européens périphériques). En effet, les établissements de crédit et les assureurs, en tant qu'investisseurs massifs de dette souveraine, étaient perçus comme fragilisés.

L'objectif de ces différentes interventions a été atteint puisque depuis fin juillet 2012 les taux directeurs des banques centrales, les taux d'emprunt des états ainsi que les taux des marchés monétaires sont extrêmement bas sans pour autant avoir recouvré leurs niveaux d'avant la crise.

Les marchés actions

Alors que les indices des marchés actions au premier semestre 2012 étaient en baisse, reflétant les incertitudes liées à la crise de l'euro, les marchés ont connu un net rebond au second semestre 2012 grâce à l'annonce de la BCE de juillet de rachat illimité des dettes souveraines périphériques. Au final, le CAC 40 a progressé de près de 15 % sur l'année 2012.

Néanmoins, les valorisations des actions restent inférieures à la moyenne historique et même à leur valeur patrimoniale, surtout pour les financières, jugées moins solides.

2. Les faits marquants de l'exercice pour la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Guadeloupe

Le Crédit Agricole Mutuel de Guadeloupe est résolument ancré dans la modernité afin de garantir en Guadeloupe et pour les guadeloupéens le meilleur de la banque et des assurances.

La Caisse régionale a conduit dans l'année 2012 deux projets majeurs afin de consolider son développement et renforcer la qualité de son fonctionnement dans les années à venir.

En premier lieu, la Caisse régionale a engagé une démarche de Planification à Moyen Terme pour tenir compte d'un environnement économique et réglementaire en pleine mutation et d'un contexte de crise durablement installée. Cette démarche a pour objectif d'adapter l'entreprise à ce nouvel environnement, de rénover en profondeur notre relation client et de renforcer l'efficacité de notre fonctionnement interne. Elle est destinée à créer une forte dynamique de changement en mobilisant l'entreprise sur des axes de transformation profonds et durables autour:

- du renforcement de la relation de proximité avec nos clients ;
- de la transformation de notre fonctionnement interne pour plus d'efficacité ;
- de la consolidation de notre dynamique de développement équilibré et de la maîtrise durable de nos risques
- du renforcement de la solidité financière de l'entreprise et de la motivation de nos collaborateurs
- de l'affirmation de notre Territoire Attitude et de notre caractère mutualiste.

Ce projet a été l'occasion de constater le fort niveau d'engagement des collaborateurs et des administrateurs dans l'avenir de leur Caisse régionale. Les groupes de travail ont permis l'émergence de plus de 180 propositions dont la mise en œuvre s'inscrira dans une dimension très opérationnelle sur les exercices 2013-2015.

En second lieu, la Caisse régionale a changé en novembre 2012 de système informatique migrant sur le nouveau système informatique des caisses régionales de Crédit Agricole appelé NICE. Ce projet, le plus important projet informatique européen actuel, est né en 2009 de la décision de converger les 5 systèmes informatiques existants alors, vers un système unique afin d'augmenter les potentiels de développement et de réduire significativement les coûts. La phase de déploiement du projet est engagée depuis fin 2011 et la Caisse Régionale fait partie des premières caisses régionales à migrer en 2012.

Ce projet a mobilisé l'ensemble de l'entreprise progressivement jusqu'à la date de la bascule le 11 novembre 2012 avec la formation de tout le personnel à son nouveau poste de travail. L'année de préparation a été consacrée à des immersions dans les Caisses Régionales référentes, à la résorption des écarts fonctionnels, aux paramétrages et aux tests du nouveau Système d'Information. Du fait de la bonne qualité de la préparation et de la forte implication des équipes associée à un pilotage serré du projet, la Caisse Régionale a pu réussir cette opération d'envergure tout en restant mobilisée au service de ses clients.

En 2012, le Crédit Agricole Mutuel de Guadeloupe a poursuivi ses actions de développement des hommes et de son territoire au travers :

- L'embauche de 14 nouveaux collaborateurs et l'accompagnement en formation de 12 nouveaux apprentis.
- La poursuite des partenariats sportifs avec l'Etoile De l'Ouest, le club de basket de Pointe-Noire ainsi que les 6 jours du Crédit Agricole, première épreuve forte de la saison cycliste.
- De nouveaux accords dans le domaine du micro crédit signés avec les Municipalités de Saint-François, les Abymes, Pointe-à-Pitre, Basse-Terre, Moule et Bouillante.
- La participation à la reconstruction en Haïti d'un centre de santé "LA PROVIDENCE" en avril 2012 aux côtés de la Fondation Crédit Agricole Solidarité et Développement
- La constitution d'un fonds solidaire au profit de la lutte contre les grossesses à risques et non désirées abondé par les opérations effectuées avec la carte bancaire sociétaire.
- Le rassemblement du monde coopératif guadeloupéen dans le cadre de l'année internationale des coopératives afin de confronter les expériences de ce modèle de développement d'avenir.

3. L'activité commerciale de la Caisse Régionale en 2012

La Caisse régionale confirme sa position de leader du marché guadeloupéen. Elle est le premier établissement bancaire de la place, assurant la gestion de 1 726 M€ de collecte et distribuant 256 M€ de crédit à l'économie en 2012.

Cette place de leader se traduit par une proximité forte faisant du Crédit Agricole Mutuel de Guadeloupe le premier établissement par le nombre de points de vente avec 30 points de vente.

La Caisse régionale dispose aussi d'un réseau de distribution spécialisé pour les clientèles des professionnels (trois espaces professionnels) et des entreprises (un espace entreprises). Les clients recherchant un conseil spécifique en matière d'habitat ou de crédit à la consommation peuvent voir leurs demandes satisfaites auprès d'un réseau dédié organisé autour de collaborateurs spécialisés dans les principaux points de vente de notre réseau et auprès de notre boutique « Crédit Agricole Assurances et Financements » dans Jarry en plein cœur du poumon économique de l'île.

La Caisse régionale offre ainsi à sa clientèle les moyens d'accès les plus modernes à sa banque à travers une Banque en ligne (Filvert), des murs d'argent dans les agences organisées en boutiques bancaires, internet, ainsi que des automates de remises d'espèces, de remises de chèques, de consultation d'opérations et de retraits d'espèces répartis sur l'ensemble de son territoire.

Avec 38 560 sociétaires dans 18 caisses locales et avec un effectif moyen utilisé de 460 collaborateurs, la Caisse régionale confirme son positionnement d'acteur majeur de l'économie de la Guadeloupe.

3.1 La collecte

L'encours global de collecte à fin 2012 s'élève à 1 726 M€, soit une progression de 4% contre 2,8% en 2011 dans un contexte de concurrence exacerbée par la crise économique et celle de la liquidité des marchés :

- Le compartiment monétaire avec un encours de 646 M€ augmente globalement de 8,5%. Plus précisément, les DAV clients progressent de 8,9% sur l'année avec une forte stabilité des encours dans l'année traduisant les effets de la conquête et de la captation des flux tant sur les Particuliers que les Professionnels et Entreprises.
S'agissant des DAT/CDN, l'encours a progressé de 35,1% à 137 M€ en raison de la forte attractivité des supports DAT Evolution 3 face à la désaffection des supports monétaires des SICAV/FCP.
Globalement, le compartiment de la collecte monétaire demeure particulièrement élevée représentant 37 % des encours gérés.
- L'épargne bilancielle, avec un encours de 754 M€ contre 744 M€ en 2011, est en hausse de 1,3% contrairement à la baisse de 1% observée en 2011, cela grâce à l'accroissement de 27 % de l'encours des livrets A à 65 M€ et du Livret de Développement Durable de 24% à 62 M€. Globalement, la clientèle a privilégié l'épargne courte défiscalisée sans risque sur le capital, dans un contexte économique incertain. L'encours Epargne logement diminue de 0,6% (217 M€), caractérisé par l'ancienneté élevée des PEL. La collecte bilancielle se caractérise par l'importance des encours de comptes sur livrets (46% du compartiment).
- La collecte tierce avec un encours de 326 M€ est en hausse de 2% contre une baisse de 6,8% en 2011. Le compartiment des SICAV/FCP a reculé de 19% essentiellement sur les supports monétaires qui se sont reportés en partie sur les DAT. La croissance de l'assurance vie a marqué le pas par rapport aux exercices antérieurs avec un accroissement des encours gérés de 5,4%, ce qui demeure une belle performance par rapport au reste du groupe Crédit Agricole.

En 2012, la Caisse Régionale confirme la confiance de ses clients avec 24,2% de parts de marché à fin décembre 2012, mais aussi la qualité de son développement commercial en se situant parmi les Caisses Régionales les plus dynamiques en matière de collecte d'assurance vie et de dépôts à vue (second et troisième rang des Caisses Régionales).

3.2 L'équipement de la clientèle

Dans un contexte de concurrence intensifiée sur la clientèle des particuliers, la fidélisation de la clientèle repose sur une large offre bancaire de comptes services (CSCA) et de comptes à composer (CAC). La Caisse Régionale atteint ainsi un taux d'équipement en CSCA de 80,2% sur la clientèle des particuliers parmi les plus élevé des Caisses Régionales (second rang). Cette offre commerciale est associée à toute entrée en relation car elle permet de couvrir ainsi les besoins bancaires de base de la clientèle.

Traduction de notre politique de conquête, le nombre d'entrée en relation s'est maintenu à un niveau élevé avec 4 360 nouveaux clients et l'ouverture de 3 600 livrets A.

Le taux de détention des cartes demeure au premier rang des Caisses Régionales avec une carte par compte (taux de détention de 106%). La Caisse Régionale poursuit l'équipement de ses clients professionnels en carte de paiement en accroissement de 8%. Par ailleurs, la carte sociétaire a poursuivi son déploiement avec 3700 sociétaires équipés en 2012.

Sur le secteur de la monétique, la Caisse Régionale demeure un acteur majeur du marché présentant une offre complète permettant aux commerçants de disposer des dernières évolutions technologiques de connexion. L'offre commerciale de paiement en 3 fois TOP3 pour les commerçants, lancée en 2010, confirme son succès permettant d'assurer des relais de trésorerie à nos clients commerçants avec un cumul annuel d'avance de 78 M€ contre 53 M€ en l'année précédente.

La Caisse Régionale poursuit le développement de son métier d'assureur avec 11 393 nouveaux contrats permettant au stock de contrats gérés de progresser de 3,8% à 87 977 contrats. La Caisse régionale se situe parmi les meilleurs taux d'équipement d'assurance des Caisses Régionales (96,6 % au 7ème rang).

Le nombre de contrats d'assurance des biens (Automobile et MRH) progresse de 8,7%, et s'établit à 26 810 contrats dont 11 258 contrats auto et 15 552 contrats MRH, confirmant le bon positionnement de la Caisse Régionale en tant que banquier-assureur sur le marché local.

Enfin, la Caisse Régionale s'est inscrite dans la démarche de modération tarifaire du groupe Crédit Agricole. Les résultats de l'enquête nationale annuelle sur la tarification bancaire, publiés par CLCV pour l'année 2012 positionnent le CAMG dans le peloton de tête des banques des DOM. La Caisse Régionale, sur l'un des profils de clientèle benchmarkés, s'est hissée dans le classement des 10 meilleures banques au plan national.

3.3 Les créances

L'encours global de créances avec la clientèle à fin 2012 s'élève à 1 440 M€, soit une progression de 6% contre 8,7% en 2011 :

- Sur le marché des particuliers, les réalisations de crédit d'un montant de 160,5 M€ sont en baisse de 18,3% d'un exercice sur l'autre. Les prêts Habitat représentent un volume de crédit de 90,5 M€ tandis que les crédits à la consommation s'élèvent à 70 M€. L'encours global de crédit aux particuliers est au final de 739 M€, progressant de 4,5% sur l'année 2012. Cette progression de l'activité est moins forte qu'en 2011 (9,7%) en raison d'une situation économique des ménages plus tendue et d'un marché plus atone de l'immobilier.
- Concernant les professionnels et les entreprises, les réalisations ont atteint un montant de 50,7 M€ contre 56 M€ en 2011, en baisse de 10%. Cette baisse porte exclusivement les clientèles des entreprises (-17%) caractérisées par une faible demande. L'encours aux professionnels et

aux entreprises Toutes créances confondues s'élève à 361 M€ à fin décembre 2012 en hausse de 3%.

- Sur le marché des collectivités locales, les réalisations d'un montant de 35,8 M€ sont en forte augmentation de 78 % d'un exercice sur l'autre. Ces dernières avaient assuré en 2011 une année de pause dans leur endettement afin de mesurer les impacts des nouvelles taxes fiscales locales. L'encours de crédit aux collectivités locales est de 291 M€ à fin décembre 2012 en progression de 13%.
- Enfin, en matière de financement à l'agriculture, l'activité de la Caisse Régionale revient au même niveau qu'en 2010, après une année 2011 exceptionnelle, avec 9,2 M€ de réalisations en baisse de 23,7%. L'encours des crédits à l'agriculture s'établit à 24,3 M€ en hausse de 1,4%.

Concernant son bilan de liquidité, différence entre ses ressources collectées auprès de ses clients et les financements accordés, la Caisse régionale est globalement déficitaire de 176 M€ contre 136 M€ en 2011. Ce déficit collecte crédit est refinancé par des emprunts à court terme auprès de Crédit Agricole SA (inscrites au bilan dans la ligne Opérations internes au Crédit Agricole sous forme d'emprunts en blanc) et encadré dans une politique de liquidité.

Avec une part de marché crédit à 26,6%, la Caisse Régionale confirme à nouveau son rôle de principal acteur économique du financement de l'économie locale.

3.4 Les créances douteuses et litigieuses

Le taux des CDL de la Caisse Régionale s'élève à 4,96% en progression de 0,77 point. Le montant des créances en défaut progresse de 14,5 M€ se situant à 71,5 M€ en raison d'une dégradation de la situation économique de certains secteurs économiques. Pour amorcer une décrue rapide des créances en défaut, une nouvelle organisation a été mise en place en 2012. Elle consiste à la refonte de la politique de distribution crédit, à l'anticipation des situations difficiles, à la spécialisation des différents stades de recouvrement.

Parallèlement, l'encours des provisions a progressé de 27%, passant de 48,5 M€ à 61,6 M€, pour atteindre un taux de couverture de 86,22% des CDL contre 85,3% en décembre 2011.

Dans le même temps, sur la base d'une méthodologie commune à l'ensemble des Caisses régionales, la Caisse Régionale a poursuivi la couverture de ses risques sur les clients les plus fragiles qualifiés de sensibles. Le montant de ces encours sensibles a connu une baisse passant de 208 à 170,6 M€ nécessitant une baisse de la couverture de ces risques de 5,7 M€ couvrant ainsi à hauteur de 7,2% les encours sensibles.

Le taux de couverture des créances par les provisions sur CDL est de 4,28%. Tant sur l'encours des CDL que sur l'ensemble des créances, la Caisse Régionale se situe parmi les premiers rangs du groupe avec un taux de couverture de 6,2% sécurisant ainsi son exploitation sur un marché risqué (taux de CDL de la place de 10,7 %).

4. Les éléments financiers individuels et consolidés

4.1 Le bilan

Le bilan de la Caisse Régionale s'élève au 31 décembre 2012 à 1 778 M€, en augmentation de 6,5% par rapport à fin 2011. Cette augmentation trouve essentiellement son explication dans les activités de collecte et de crédit.

L'analyse des principaux postes appelle les commentaires complémentaires suivants :

Au niveau des ressources :

- les opérations internes au Crédit Agricole sont stables à 794 M€ se caractérisant par :
 - une croissance de 13,5% des emprunts en blanc à hauteur de 331 M€, pour l'essentiel à court terme,
 - une diminution du montant des avances globales à taux de marché de 29% et des avances traditionnelles de 22,7% du fait du refinancement de l'activité crédit par des emprunts en blanc à court terme.
- les provisions et dettes subordonnées sont stables à 73,2 M€ couvrant les risques latents et assurant un complément des capitaux propres.
- Les capitaux propres s'élèvent à 151,9 M€ et varient du résultat en instance d'affectation à hauteur de 8,8 M€.

Au niveau des emplois :

- Avec un encours de 21,5 M€, les opérations interbancaires regroupent notamment les encaisses des agences de la Caisse Régionale et les montants déposés à l'IEDOM en vue de la constitution des Réserves Obligatoires.
- Les créances sur les établissements de crédits correspondent au transfert à SOFINCO de la ressource nécessaire pour la réalisation des Prêts à Consommer (PAC). Les réalisations de ces crédits sont intégrées dans les encours de créances.
- Les opérations internes au Crédit Agricole sont composées du compte de trésorerie de la Caisse Régionale pour 14,5 M€ ainsi que de 63,6M€ de placements en blanc ainsi que d'un dépôt de garantie de 15,2 M€ correspondant à la garantie appelée SWIFT
- Le fonds dédié au placement des excédents des fonds propres de la Caisse Régionale apparaît dans le poste actions et autres titres assimilés pour 42 M€.
- Les valeurs immobilisées passent de 88 M€ sur l'exercice 2011 à 86 M€ en 2012, en raison de la baisse de l'encours des immobilisations corporelles de 2,1 M€.

4.2 Le Hors Bilan

Les principaux postes du Hors bilan sont :

- Au niveau des engagements donnés, les engagements de financement s'élèvent à 124 M€ représentant les possibilités consenties à notre clientèle de mobiliser des financements. Au niveau des engagements de garantie, l'opération SWITCH permettant à Crédit Agricole SA de réduire l'encours des risques pondérés et de conforter ses fonds propres durs (Core Tier I) se traduit par un engagement de 45 M€. Enfin, les engagements d'ordre regroupent les contre-garanties octroyées par la Caisse Régionale à ses clients pour 13 M€.
- Les engagements reçus correspondent aux garanties obtenues de Foncaris et de CAMCA sur des opérations de crédit pour 328 M€ ainsi qu'un accord de refinancement de 160 M€ accordé par Crédit Agricole SA dans le cadre des relations financières du groupe sur le plan de la liquidité.

4.3 Le Compte de résultat

4.3.1 Le Produit Net Bancaire (PNB)

Le PNB 2012 s'élève à 103,4 M€ en progression de 1,4% par rapport à 2011.

La marge d'intermédiation globale s'élève à 53,2 M€ en progression de 8,7% en année mobile. Elle progresse essentiellement du fait d'une reprise de la provision couvrant les risques de l'épargne logement et du fait de la baisse des charges des refinancements levés sur les marchés financiers. Il faut toutefois relever qu'en dehors de ces évolutions, les marges sur la collecte client ont baissé en raison du développement actif de la distribution des DAT et n'a été que partiellement couvert par la consolidation des marges crédit.

La marge sur commissions s'élève à 48 M€ en baisse de 1% par rapport à 2011. Pour l'essentiel, la Caisse régionale a poursuivi en 2012 ses efforts de diminution des prix des facturations liées aux dysfonctionnements sur les comptes réduisant l'impact de ces commissions dans le PNB. Sur les autres compartiments, les activités PACIFICA et TOP 3 ont poursuivi la croissance des années antérieures.

Le PNB d'activité pour compte propre s'élève à 0,9 M€ en baisse de 70% par rapport à l'année 2011 du fait de l'absence de versement de dividende de CASA (1,8 M€). Elle n'est constituée que la rémunération des comptes courant de SAS la Boétie et de l'opération Switch.

4.3.2 Les Charges de Fonctionnement

Les charges de fonctionnement s'élèvent à 71,7 M€, en augmentation de 6,9% en année mobile.

Les Charges de personnel s'élèvent à 41,6 M€ en augmentation de 5,8% essentiellement du fait de l'actualisation des engagements sociaux et des renforts de personnel pour accompagner le changement du système informatique NICE. A cette occasion, la Caisse régionale a assuré à l'ensemble du personnel une formation renforcée à ce nouvel outil informatique.

Les autres charges de fonctionnement s'élèvent à 30 M€ en augmentation de 8,5 % par rapport à 2011. Du fait de ses réorganisations et de la progression de son activité bancaire, la CR connaît une progression de ces charges de sous-traitance ainsi que de ses charges immobilières liées à la modernisation de ses agences. Enfin, les charges liées à la préparation du futur système d'information « NICE » sont venues majorer exceptionnellement l'exercice 2012.

4.3.3 Le Résultat Brut d'Exploitation (RBE) et le Résultat Net

Au final, le RBE s'élève à 31,7 M€ en baisse de 9,3 % par rapport à fin 2011.

Le coût du risque se caractérise toutefois par le maintien d'une politique prudente de couverture des risques crédits qui sont en augmentation forte. La dotation de 17,1 M€ permet d'assurer une couverture des CDL et des risques latents suffisante.

L'impôt sur les sociétés est de 5,1 M€ faisant ainsi de notre établissement un des premiers contribuables de la Guadeloupe.

Enfin, le résultat net est de 8,8 M€ en baisse de 35,5% d'un exercice sur l'autre.

4.3.4 Le capital social de la Caisse Régionale

Le capital social de la Caisse Régionale et sa rémunération se décomposent comme suit :

- parts sociales des caisses locales pour 29,4M€ pour une rémunération de 809K€,
- CCA détenus par CA.SA pour 15,7 M€ pour une rémunération prévisionnelle de 658 K€.

Exercice	Intérêts aux parts sociales	Dividendes sur CCA
2012	809 K€	659 K€
2011	883 K€	1 021 K€
2010	883 K€	1 135 K€

4.4 Les comptes consolidés

4.4.1 Le cadre réglementaire et les normes IFRS

Les comptes sociaux qui sont présentés sont ceux de la Caisse Régionale en tant qu'entité juridique. Ils n'intègrent pas l'activité des 16 caisses locales traditionnelles et des deux caisses locales de développement.

Pourtant, la nature étroite des liens capitalistiques et économiques qui unissent ces entités rendent pertinente la présentation de comptes consolidés concernant ce périmètre de consolidation. Ces comptes font l'objet de retraitements des opérations réciproques, des participations croisées, et de l'impôt différé.

De plus, conformément au règlement CE n°1606/2002 du 19 juillet 2002, la Caisse Régionale produit des comptes consolidés selon le référentiel IFRS.

L'objectif de ces normes est de comparer, au-delà des normes comptables nationales, les activités des entreprises, grâce à la notion de valeur de marché appliquée au bilan. Toute variation de valeur d'un actif ou d'un passif est constatée par une variation des fonds propres ou du compte de résultat.

4.4.2 Le bilan et le compte de résultat consolidés

Le bilan consolidé s'élève à 1 763 M€ en progression de 6,9%. Il diffère principalement du bilan social au niveau des opérations suivantes :

- La comptabilisation à la valeur de marché des instruments financiers de la macro-couverture (4,7M€) liée à la protection face à la baisse des taux.
- La comptabilisation à la juste valeur par capitaux propres des « Actifs financiers disponibles à la vente » pour 101,2 M€ avec des titres de participation de 56,1 M€ (dont les titres de SAS Rue la Boétie pour 51,3 M€) et des actions/autres titres à revenu fixe de 45 M€ (dont le fonds dédié pour 44,6 M€). Enfin, suite au changement de méthode de valorisation des titres de SAS la Boétie, la Caisse régionale n'a pas enregistré de dépréciation en raison d'un prix de valorisation inférieur à la valeur des titres inscrit dans les comptes.
- Le reclassement à l'actif du bilan (27,3 M€) en déduction des créances à la clientèle des provisions collectives crédits comptabilisée en provisions pour risques et charges au passif du bilan social.

- La comptabilisation d'impôts différés sur les différences temporaires observées entre la valeur comptable d'un actif et sa base fiscale pour 12,9 M€ du bilan consolidé.

Le compte de résultat se distingue dans sa présentation au niveau des charges d'exploitation du fait du retraitement des dotations de fonctionnement entre la Caisse Régionale et les Caisses Locales.

Au final, après application des retraitements de consolidation et des normes IAS/IFRS, le PNB est de 103,4 M€ et le résultat net consolidé s'élève à 9,6 M€ en baisse de 39,4%.

4.5 Les changements de méthode comptable

La Caisse Régionale n'est concernée par aucun des changements de méthode comptable présentés dans les annexes à ses comptes individuels et consolidés.

5. Les Facteurs de risques

Cette partie du rapport de gestion présente la nature des risques auxquels la Caisse Régionale est exposée.

L'information fournie au titre de la norme IFRS 7 relative aux instruments financiers couvre les types de risques suivants :

- Les risques de crédit.
- Les risques de marché.
- Les risques structurels de gestion de bilan, les risques de Taux et de liquidité.

Afin de couvrir l'ensemble des risques inhérents à l'activité bancaire, des informations complémentaires sont fournies concernant les risques opérationnels et les risques de non-conformité.

5.1 Le Contrôle Interne

Le règlement 97-02 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière formalise les principes d'organisation en matière de mesure et de surveillance des risques de toute nature encourus par les banques et les établissements financiers.

Cette organisation est en place au Crédit Agricole Mutuel de Guadeloupe. Le dispositif de contrôle interne s'appuie sur des procédures et des processus formalisés reposant sur plusieurs niveaux de contrôle, hiérarchisés, complémentaires et indépendants les uns des autres.

Plusieurs unités internes, Contrôles Périodiques et Contrôles Permanents sont investies de missions de suivi et de contrôle des différents types de risque. Le dispositif est complété d'un contrôleur central des risques sur le domaine des risques de crédit.

Par ailleurs, conformément à l'arrêté du 19/01/2010 modifiant le règlement 97-02, un responsable de la filière « risques » a été désigné avec pour mission d'alerter les organes exécutifs et délibérant de toute situation pouvant avoir un impact significatif sur la maîtrise des risques.

Un suivi mensuel des reportings règlementaires et du contrôle des risques est assuré en Comité de Contrôle Interne.

5.2 Le Risque Crédit

Le risque de crédit désigne la possibilité de subir une perte si un emprunteur, un garant ou une contrepartie ne respecte pas son obligation de rembourser un prêt ou de s'acquitter de toute obligation financière.

La Caisse Régionale dispose d'une politique générale de risque déclinée par marché et validée par le Conseil d'administration. Elle est actualisée annuellement afin de tenir compte des analyses des risques et des perspectives économiques.

Depuis fin 2007, la Caisse Régionale est autorisée à utiliser les systèmes de notation internes au Groupe Crédit Agricole au titre du risque de crédit des portefeuilles de détail et d'entreprises.

Sur le périmètre de la clientèle Entreprises, la Caisse régionale dispose de méthodologies de notation Groupe utilisant des critères tant quantitatifs que qualitatifs. Ces systèmes de notations sont intégrés dans les délégations sur tous les marchés.

Le dispositif de contrôle a été renforcé dans le domaine des risques avec un contrôleur central des risques en charge de la surveillance et de la prévention en la matière. Un suivi mensuel des risques de contreparties est assuré en Comité Risques.

Concernant les engagements les plus élevés, la Caisse régionale recherche des contregaranties auprès de Foncaris, établissement de crédit filiale à 100% de Crédit Agricole S.A. ainsi qu'auprès d'OSEO Financement & Garantie, établissement public d'Etat dédié au financement des PME.

S'agissant des prêts accordés à l'habitat, la Caisse Régionale peut demander à bénéficier de la contre-garantie de CAMCA, filiale des Caisses Régionales, ainsi que de Crédit Logement garantissant 100% de l'engagement.

Enfin, la Caisse Régionale ne met en œuvre aucun mécanisme de réduction du risque de crédit notamment du type instruments dérivés de crédit ou de titrisation.

La Caisse Régionale comptabilise en Défaut les engagements ayant plus de 3 mois de retard s'agissant des crédits de trésorerie et d'équipement et de 6 mois de retard s'agissant des crédits immobiliers.

Par ailleurs, selon les termes du règlement CRB 93-05, les établissements de crédit sont tenus de respecter deux ratios de divisions des risques qui trimestriellement ont été respectés tout au long de l'année 2012.

En tant qu'établissement de crédit soumis à la loi bancaire, la Caisse Régionale de Guadeloupe assume la responsabilité des opérations de crédit qu'elle initie. Toutefois au titre de ses missions d'organe central du réseau, Crédit Agricole S.A. garantit la solvabilité des Caisses Régionales.

5.3 Le Risque de taux

Le risque de taux correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêt.

La Caisse Régionale de Guadeloupe est exposée aux variations des taux fixes sur la collecte des DAV et sur les crédits accordés à la clientèle. Du fait de l'accord AMS mis en place avec Crédit Agricole SA, la Caisse Régionale n'est plus sensible au risque de variation de l'inflation depuis le 01/01/2008.

La politique de gestion du risque de taux a fait l'objet d'une formalisation dans une politique financière validée par le Conseil d'Administration et actualisée annuellement.

Le risque de taux est suivi à partir d'un outil dédié et reposant sur l'analyse des GAP statiques. Le périmètre considéré est celui du bilan et du hors bilan en stock. De même, la Caisse Régionale suit la sensibilité de ses fonds propres dans le cas d'un scénario catastrophe.

La Direction Financière mesure le risque de taux et propose des actions de couverture par des swaps de taux ou des placement/emprunts en blanc. Le Comité Financier décide des couvertures à mettre en place et reporte deux fois par an devant le Conseil d'administration.

Le portefeuille de macro-couverture de la Caisse Régionale est comptabilisé dans les comptes consolidés dans les couvertures de juste valeur. Celles-ci modifient le risque de variation de juste valeur d'un instrument à taux fixe causée par des changements de taux d'intérêts. Ces couvertures transforment des actifs ou des passifs à taux fixes en éléments à taux variables.

Au cours de l'exercice 2012 en raison d'une activité crédit soutenue, la Caisse Régionale a mis en œuvre un programme de couverture de ses GAP emprunteurs. Ce programme réalisé au moyen de swap de taux permet de couvrir la Caisse Régionale en cas de hausse des taux. Les GAP de taux de la Caisse Régionale demeurent globalement à l'intérieur de la limite globale définie en rapport avec ses fonds propres.

5.4 Le Risque de marché et de change

Le risque de marché ou de prix représente le risque d'incidences négatives sur le compte de résultat ou sur le bilan de fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres de marchés notamment (taux d'intérêts, taux de change,

cours des actions, prix des matières premières) ainsi que de leur volatilité implicite.

La Caisse Régionale a mis en œuvre depuis 2006 une politique de placement à long terme d'une partie de ses excédents de fonds propres. Cette politique de placement a été actualisée en 2011 selon les recommandations de Crédit Agricole SA.

S'agissant des risques représentés par ces opérations, la Caisse Régionale a défini un cadre d'intervention actualisé annuellement et précisant l'absence de prise de risque de contrepartie hors du groupe Crédit Agricole et en limitant les instruments financiers support des placements à des outils de gestion collective.

La Caisse Régionale a encadré la gestion des opérations par un dispositif de suivi des risques avec une limite globale ainsi qu'une limite opérationnelle d'alerte complémentaire à cette dernière.

Le suivi des risques de marchés est assuré par la Direction Financière et fait l'objet d'un reporting au Comité Financier et au Conseil d'Administration semestriellement.

Les instruments financiers utilisés entrent dans le cadre du Banking book dont la variation de juste valeur se traduit par un impact sur les fonds propres dans ses comptes consolidés. Le portefeuille de banking book de la Caisse Régionale est logé dans un fonds dédié (FCC) dont le suivi est assuré par AMUNDI qui met en évidence les plus ou moins values des titres détenus par le fonds, la sensibilité et les performances du portefeuille.

La mesure des risques de perte se fait trimestriellement selon :

- une valorisation avec la méthode VAR (perte potentielle maximale en cas de mouvements défavorables des marchés). Elle est un indicateur de risque de perte sous des conditions normales de marché et ne prend pas en compte les mouvements d'ampleur exceptionnelle.
- l'impact d'un scénario catastrophe qui permet d'appréhender correctement l'impact de conditions extrêmes de marchés.

Dans un contexte de crise des marchés marqué depuis 2009 la Caisse Régionale a maintenu son allocation des actifs sur des supports monétaires.

Le dispositif de la Caisse Régionale est complété au niveau de la Direction des Risques et Contrôles Permanents Groupe de Crédit Agricole SA qui assure la coordination sur tous les sujets de pilotage et contrôle des risques de marché à caractère transverse.

Le risque de change correspond au risque de variation de juste valeur d'un instrument financier du fait de l'évolution du cours d'une devise.

Selon les instructions de Crédit Agricole SA, les Caisses Régionales n'ont pas à détenir de position de change dans la mesure où les opérations clientèles sont adossées systématiquement à Crédit Agricole SA et les excédents de ressources en devises sont remontés à Crédit Agricole SA. La Caisse Régionale respecte ces règles internes.

5.5 Le Risque de liquidité

Le risque de liquidité et de financement désigne la possibilité de subir une perte si l'entreprise n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance.

Ces engagements comprennent notamment les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre d'emprunts et de placement.

Le risque de liquidité est suivi à travers le coefficient de liquidité. Crédit Agricole SA a défini en fin 2008 de nouveaux mode de gestion et de nouvelles limites concernant les liquidités court et moyen terme du groupe.

La Caisse Régionale a adopté une politique globale de gestion de la liquidité à court terme et moyen terme lui permettant d'assurer en permanence des conditions de liquidité en cas de fermeture des marchés sur un horizon d'un an et/ou d'augmentation des couts de liquidité.

Le suivi du risque de liquidité est assuré par la Direction Financière et fait l'objet d'un reporting au Comité Financier et au Conseil d'Administration semestriellement.

La Caisse Régionale assure mensuellement le suivi de sa liquidité réglementaire qui fait l'objet d'une remontée à Crédit Agricole SA qui procède au niveau du groupe Crédit Agricole à l'élaboration d'un stress scénario.

La Caisse Régionale dans le cadre du groupe Crédit Agricole dispose de facultés de couverture de sa liquidité auprès de CA SA.

Au 31 décembre 2012, le coefficient de liquidité s'élève à 115,20% et a été respecté tout au long de l'exercice 2012

5.6 Le Risque opérationnel

Le risque opérationnel correspond à la possibilité de subir une perte découlant d'un processus interne défaillant ou d'un système inadéquat, d'une erreur humaine ou d'un évènement externe qui n'est pas lié à un risque de crédit, de marché ou de liquidité.

Ce dispositif permet d'évaluer le coût du risque opérationnel, d'en analyser l'évolution et les composantes, afin d'établir des priorités en matière d'actions correctrices ou de politique de couverture via la mise en place de polices d'assurance.

Le dispositif de gestion du risque opérationnel couvre intégralement le périmètre opérationnel et fonctionnel de la Caisse régionale. Il est placé sous la responsabilité du RCPR (Responsable des Risques et Contrôles Permanents) de la Caisse régionale et fait l'objet d'un suivi en Comité de Contrôle Interne.

Le Management du Risque Opérationnel effectue des rapports régulièrement sur son activité et sur le niveau d'exposition au risque dans le cadre du Comité de Contrôle Interne et de Sécurité réuni mensuellement. Une information semestrielle est apportée au Conseil d'administration.

La méthode AMA de calcul des fonds propres au titre du risque opérationnel a pour objectifs principaux :

- D'inciter à une meilleure maîtrise du coût du risque opérationnel ainsi qu'à la prévention des risques exceptionnels.
- De déterminer le niveau de fonds propres correspondant aux risques mesurés, pouvant se situer en deçà de la méthode standard.
- De favoriser l'amélioration de la qualité des contrôles permanents dans le cadre du suivi de plans d'actions.

S'agissant de la couverture de ses risques en matière d'assurance, la Caisse Régionale dispose des contrats obligatoires en matière d'assurance des biens ainsi que d'une couverture de sa responsabilité civile et des pertes financières suite à un sinistre informatique.

5.7 Les risques de non-conformité

Les risques de non-conformité font l'objet d'une présentation détaillée dans le rapport du Président du Conseil d'administration à l'Assemblée Générale de la Caisse Régionale sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et sur les procédures de contrôle interne.

5.8 Le Ratio de Solvabilité Européen

Selon l'article I du règlement CRB 91-05, les établissements de crédit sont tenus de respecter en permanence un ratio de solvabilité supérieur à 8%. Au 31 décembre 2012, le ratio de solvabilité (RSE) de la Caisse Régionale se situe à 11,93%.

Selon les termes du règlement CRB 95-02, les établissements de crédit sont en outre tenus de respecter une exigence complémentaire de fonds propres afin de couvrir les risques de marché sur le portefeuille de négociation. Cette exigence n'est applicable qu'au delà de certains seuils, sous lesquels la Caisse Régionale de Guadeloupe se situe largement.

5.9 Les délais de règlement des fournisseurs

La Caisse régionale a procédé à la mise en place d'un nouvel outil de gestion de ses factures permettant d'assurer une saisie directement dans les unités en charge des budgets et de réaliser le paiement sous la responsabilité de la comptabilité générale. Les délais de paiement sont de 30 jours en moyenne à compter de la réception de la facture.

6. Les perspectives de la Caisse Régionale de Guadeloupe

Sur la base des 3 ancrages que sont ses clients, ses collaborateurs et ses sociétaires, la Caisse Régionale souhaite assurer sa différenciation dans la relation clientèle en tant que leader sur son territoire.

Afin de traduire localement cette orientation, la Caisse régionale s'appuie sur le projet de nouvelle relation client déployé par le groupe Crédit Agricole et qui se traduit par 5 engagements collectifs vis-à-vis de nos clients portant sur :

- La relation client
- La reconnaissance de la fidélité client
- La modularité et la transparence des offres
- Le service après vente client
- L'indice de recommandation client

En 2012, la Caisse régionale a ainsi pu participer à la mise en œuvre nationale de 3 déclinaisons opérationnelles visibles et perceptibles par nos clients :

- Les conseillers n'ont aucune incitation financière à proposer une solution plutôt qu'une autre
- Le Crédit agricole s'engage à la transparence
- Les clients disposent d'un délai de rétractation de 30 jours.

Cette stratégie est en cohérence avec la démarche d'adaptation de l'entreprise définie dans le projet d'entreprise 2013-2015 et qui vise :

- Au renforcement de la relation de proximité avec nos clients ;
- A la transformation de notre fonctionnement interne pour plus d'efficacité ;
- A la consolidation de notre dynamique de développement équilibré, et de la maîtrise durable des risques ;
- Au renforcement de la solidité financière de l'entreprise et de la motivation de nos collaborateurs
- A l'affirmation de notre Territoire Attitude et de notre caractère mutualiste.

**« Changer pour rester leader
Ansanm' an nou ay ! »**